



OFFRE D'EMPLOI

Journalière ou journalier à l'entretien

2 postes - horaire de jour et horaire de soir
Service à la communauté



Vous aimez le travail concret, polyvalent et utile au quotidien? La Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan souhaite accueillir deux personnes afin de bonifier l'entretien de ses bâtiments et lieux communautaires. Ces nouveaux postes contribuent directement à maintenir des espaces propres, sécuritaires et accueillants pour la population, les organismes et les activités municipales.

Votre rôle

Sous la responsabilité de la direction du Service à la communauté, la personne titulaire assure l'entretien régulier des bâtiments et lieux communautaires municipaux. Elle participe également à la préparation des espaces pour les activités, à l'entretien extérieur immédiat des bâtiments ainsi qu'à certains travaux et réparations mineures.

Vos responsabilités

- Laver, nettoyer, désinfecter et épousseter les bâtiments municipaux;
- Effectuer le décapage, le cirage et l'entretien des planchers;
- Contribuer à la gestion des matières résiduelles (déchets, recyclage et compostage) des bâtiments et des activités de la Municipalité;
- Approvisionner les fournitures sanitaires;
- Préparer les plateaux sportifs et les salles pour les activités municipales ou communautaires;
- Installer, déplacer et ranger le mobilier requis;
- Effectuer l'entretien extérieur immédiat des bâtiments municipaux, incluant notamment le pelletage des entrées et l'épandage d'abrasifs ou de sel au besoin afin d'assurer un accès sécuritaire;
- Signaler à son supérieur toute défectuosité ou anomalie observée;
- Effectuer certaines réparations mineures ne nécessitant pas de qualification particulière, notamment le remplacement d'ampoules, la peinture, la réparation de mobilier ou d'autres travaux similaires;

- Durant son quart de travail régulier, répondre aux demandes de la personne de garde relativement à des situations relevant de sa compétence.

Profil recherché

La personne recherchée doit posséder les qualifications et aptitudes suivantes :

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou toute combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente;
- Posséder une expérience pertinente en entretien ménager, en entretien de bâtiments ou dans des fonctions similaires constitue un atout;
- Posséder de bonnes habiletés manuelles et être à l'aise pour effectuer des travaux d'entretien et des réparations mineures;
- Être autonome, fiable, ponctuel et faire preuve de débrouillardise;
- Avoir le sens de l'organisation et être en mesure de gérer efficacement les priorités;
- Être capable de travailler seul ainsi qu'en collaboration avec une équipe;
- Être en bonne condition physique et être en mesure d'effectuer des tâches nécessitant des efforts physiques, de la manutention et du travail debout;
- Faire preuve de courtoisie et de professionnalisme dans les bâtiments et lors des activités municipales.

Conditions d'emploi

Deux postes à temps plein - 40 heures par semaine.

Horaire de jour : du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30.

Horaire de soir : du lundi au jeudi, de 15 h 30 à minuit.

Rémunération : à partir de 26,08\$, conformément à la convention collective en vigueur.

Les autres conditions de travail sont celles prévues à la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5253.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Toute personne intéressée à l'un de ces postes est invitée à faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une courte lettre de présentation. Les candidatures seront reçues jusqu'à ce que les postes soient pourvus, en indiquant le titre de l'emploi :

Journalière ou journalier à l'entretien

Direction du Service à la communauté

Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan

7, rue du Dr-Wilfrid-Locat, Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K 3H0

Téléphone : 450 588-2326

Messagerie : dga@sra.quebec

La Municipalité encourage toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature.

Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées.

